



ROTARY CLUB FRIBOURG-SARINE



En direct du
Rotary
p 2

Le président
communiqué
p 2

40ème année 2015-2016

BULLETIN N° 40 DE LA RÉUNION DU 30 MARS 2016

Rencontre amicale

En l'absence de notre Président toujours retenu à l'Etranger, le Président élu Ernst Erismann salue la tablée dont la qualité l'emporte sur la quantité.

Il remercie Harjan Winters de nous avoir offert l'apéro ce jour.

Guido Kessler nous informe que Jean-Daniel Genoud est de nouveau à la maison après son opération à la hanche et la réhabilitation qui s'ensuit. Jean-Daniel espère pouvoir bientôt faire acte de présence entre nous.

Raphaël Barras nous transmet les salutations de Jean-Gabriel Digier et Emmanuel Schmutz qui, tous les deux, connaissent en ce moment quelques ennuis de santé.

Le conférencier surprise du jour, c'est Raphaël Barras qui nous décrit une des manifestations qui, sous l'ancien régime, a marqué la société de notre ville pendant des siècles et qui est d'ailleurs représentée sur les murs de notre salle des réunions, à savoir : **le Jeu des Rois** (Suite en page 2).

L'HEURE D'ÉTÉ AU PRINTEMPS !



Même si dans l'Antiquité déjà l'homme adaptait ses activités en fonction des heures de soleil, ce n'est qu'au XIX siècle que le concept d'« heure d'été » est véritablement apparu avec George Vernon Hudson. En 1895 Hudson présenta ce concept révolutionnaire devant la « Wellington Philosophical Society ». En 1907, William Willett, propose d'introduire l'heure d'été en Grande-Bretagne mais sans succès. C'est finalement l'Allemagne, en 1916, qui est le premier pays à introduire l'heure d'été sur son territoire dans le but d'économiser la consommation de charbon. De nombreux pays européens, dont la Suisse, suivirent cette pratique mais cessèrent pratiquement tous peu après la Seconde Guerre mondiale.

LA VIE DU CLUB

ANNIVERSAIRES

Anniversaires du
mois de mars:
JM Sommer le 3
S.Renz le 5 (40 ans)
P Pugin le 6, J.
Spérisen le 12
C. Zumwald le 14
M Rossier le 16
S Schibler le 18
JD Genoud le 25
P Hirt le 29
P Angéloz le 30
B Deschenaux le 31

MEMBRES PRÉSENTS

14 membres

APÉRITIF

L'apéritif a été
offert par
Harjan
Winters ; un
grand merci !

À SUIVRE...

Le 6 avril à 12h00 à la
Grenette, « 50 années
membre du Rotary » par
notre membre et ami
Werner Rüegg

Le 13 avril à 18h30 apéritif
au Domino

NOS GLOBETROTTERS

-

NOS VISITEURS

-

JOBS AU ROTARY

Nous cherchons un
suppléant lors des
rencontres pour
notre secrétaire ...

... et pour l'action
Mine-Ex

ERRATUM

Le n° de
téléphone de
Ernst Erismann
n'est pas correct
dans **l'annuaire
du Rotary**.
N'utilisez que le
079 629 17 39

DATES À RETENIR

01.04.2016 Repas de
soutien pour le camp Bol
d'air à l'hôtel Cailler à
Charmey

07.05.2016 Concert Zonta
salle de la Prillaz à
Estavayer-le-Lac

26.05.2017 Conférence
Interdistrict Zurich

LE PRÉSIDENT COMMUNIQUE

Il reste à pourvoir le suppléant du secrétaire, ainsi qu'un membre supplémentaire pour la commission Mine-Ex.

Pour ceux qui veulent verser un don à la caisse du club :
Crédit Suisse, Villars-sur-Glâne,
IBAN : CH80 0483 5098 0320 0100 0

Conférence de Raphaël Barras, suite :

La représentation du Jeu des Rois telle que nous la voyons depuis nos tables dans la salle Rotary de la Grenette montre la Place de Notre-Dame dans son ancienne configuration, soit avec la fontaine de Samson proche de la Rue du Pont Muré (avant qu'elle ne fût déplacée au XX siècle dans le cadre de la construction d'un abri souterrain). Quatre siècles durant, elle a vu la mise en scène, organisée par la paroisse, les bourgeois et les Confréries de la Ville, de la naissance du divin enfant avec dans les rôles principaux la sainte famille, les trois « rois » (peut-être des dignitaires ou astronomes) ainsi que Hérode, le Roi local inféodé à Rome. C'était l'expression d'une réjouissance populaire très ancienne qui a résisté à un règlement du Concile de Bâle (1435), aux protestations des Evêques et aux interdictions de la part du chapitre de Saint-Nicolas. Si au début, elle avait un caractère essentiellement religieux, au fil des années elle devint un spectacle, miroir de la société civile, permettant d'une part d'affirmer l'ordre établi et d'autre part aux insatisfaits de se défouler partiellement de leur frustrations, le tout sur un ton de fête populaire et religieuse.

(Pour plus de détails, consulter les pages 79 et 80 du livre de Jean-Pierre Dorand « La Ville de Fribourg de 1798 à 1814 », avec des renvois vers d'œuvres respectivement de François Walter et François Küenlin à ce même sujet).

En marge de ces explications passionnantes, Raphael profite pour nous montrer en passant combien certains faits liés à la naissance du Christ et mentionnés dans les textes de l'époque ont été adaptés et transformés par la suite (traduttori=traditori !) pour devenir partie de « l'histoire », par exemple la scène de la nativité avec l'étable, la crèche et les animaux, les trois « rois » ou encore l'an de la naissance même, probablement 6 ans « avant Jésus Christ ».

Printemps

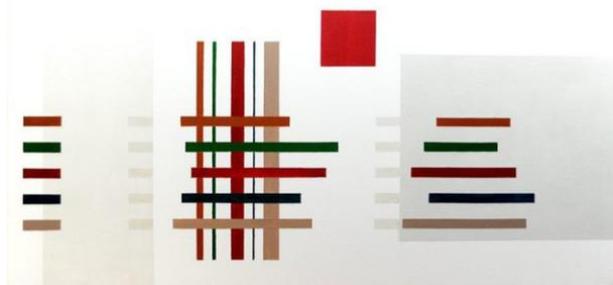
Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire !
Voici le printemps ! mars, avril au doux sourire,
Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis !
Les peupliers, au bord des fleuves endormis,
Se courbent mollement comme de grandes palmes ;
L'oiseau palpite au fond des bois tièdes et calmes ;
Il semble que tout rit, et que les arbres verts
Sont joyeux d'être ensemble et se disent des vers. ...

Extrait de « Printemps » Victor HUGO (1802-1885)

EN DIRECT DU ROTARY

LE MYSTÈRE DES CLASSIFICATIONS...

Lettre de mars de notre gouverneur Yves Tabin .. suite



... Ces sursauts montrent que le profil rotarien professionnel, et le système des classifications qui en dépend, ne sont pas encore tout-à-fait condamnés.

Le brouillard des classifications

Venons-en aux tes elles-mêmes, c'est-à-dire au catalogage des professions au sein du Rotary. Ici, on pénètre dans une zone d'épais brouillard. Les Tables de la loi rotarienne ne donnent que des principes généraux, laissant pour le surplus les clubs s'organiser eux-mêmes. La règle de base actuelle est : « Chaque club doit avoir un effectif équilibré où ne prédomine aucun secteur d'activité, profession ou type d'activités bénévoles » (art. 5, § 2b SRI : « business, profession or type of community service »). Le système des classifications se limite donc à une variété équilibrée des activités, sans autre précision. Les statuts-type des clubs s'en tiennent aux mêmes principes. « Chaque membre actif doit être classifié selon sa profession ou son type d'activités associatives. Sa classification doit décrire l'activité principale et reconnue de la maison, société ou institution à laquelle il est attaché, son activité professionnelle principale et reconnue, ou la nature de ses activités associatives » (art. 8, § 1a STRC). On n'est pas plus avancé. Cependant, on trouve ailleurs une précision intéressante : « A club's membership should be fully reflective of the community it serves » (RCP 4.010). Il est donc demandé à chaque club de refléter par ses membres la réalité socioprofessionnelle de sa région. La composition d'un club sera différente dans une grande ville ou dans un vignoble, le premier avec ses banquiers, le second avec ses oenologues. Du coup, une liste standard universelle est impossible à établir, mais le lien aux réalités locales va nous servir. De fait, les clubs font comme ils veulent. Ils inventent les catégories qui les arrangent. Autrefois, on ne pouvait accepter un nouveau membre que si sa classification était disponible. Si une classification se libérait, on cherchait un bon candidat pour l'occuper. Actuellement, ces entraves ont disparu..... à suivre sous <http://www.rotary1990.ch/>
Tableau ci-dessus: Taddé «Composition aux 5 lignes, huile sur toile de lin



« Champs au printemps » Claude Monet (1840-1926)